



## Communiqué de presse

### PESTICIDES : LE GOUVERNEMENT SE MOQUE DES RIVERAINS

Après l'annulation partielle de son arrêté du 4 mai 2017, qui ne protégeait pas suffisamment les riverains des zones agricoles traitées, le gouvernement vient de rendre sa copie le vendredi 20 décembre dernier. Aucune bonne surprise par rapport à ce qu'il avait déjà annoncé avant même la consultation qu'il avait lancée le 4 octobre dernier.

Les distances fixées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les épandages des pesticides par rapport aux habitations seront de 5 mètres pour les cultures dites basses comme les céréales et légumes, 10 mètres pour les cultures hautes comme la vigne ou les arbres fruitiers, 20 mètres pour les produits « les plus dangereux ».

Il est à croire que les 53 000 citoyens qui ont participé à cette consultation pensent tous comme le gouvernement et la FNSEA !

Le gouvernement reste seul contre tous : contre les 96% de la population, contre les collectifs de riverains et le mouvement des Coquelicots qui s'organisent partout en France, contre la fronde de plus d'une centaine de maires qui veulent protéger leurs habitants. Contre ... le Président lui-même qui avait déclaré qu'il comprenait le maire de Langouet !

Quel crédit accorder aux chartes départementales rédigées par la FNSEA et protégeant en fait les seuls utilisateurs de pesticides ? Quelle information, quelle transparence ? Les riverains qui le demandent ne seront toujours pas informés des horaires d'épandage et encore moins de la composition des produits. Rien non plus sur les délais de réentrée dans les parcelles traitées.

Pour notre association qui lutte pour l'interdiction des pesticides de synthèse, la lutte continue. Nous nous associerons aux autres associations environnementales pour déposer un recours devant le Conseil d'État. Nous continuerons localement d'impulser des débats réunissant riverains et paysans pour éloigner les pesticides des habitations et contribuer à la mise en place d'une agriculture sans pesticide.

Rennes, le 22 décembre 2019

#### **Contacts :**

Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest - 06 73 19 56 07

[Victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr](mailto:Victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr)

[www.facebook.com/victimepesticide.ouest/](http://www.facebook.com/victimepesticide.ouest/)

<http://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>